

HANDI-LOISIR - VENDENHEIM

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

A l'initiative de deux membres de la "Commission Handicap", mamans de jeunes handicapés mentaux, des rencontres handi-loisir sont organisées le samedi après-midi.

1) Cette activité handi-loisir se déroule tous les 1^{er} et 3^e samedis du mois, sauf les jours fériés, de 14h à 16h, dans les locaux du Centre Socio Culturel de Vendenheim.

2) Pour pouvoir participer à l'activité, une adhésion annuelle au Centre Socio Culturel est demandée :

- * soit 5€, adhésion individuelle
- * soit 10€, adhésion familiale (à partir de 2 personnes).

3) Pour chaque rencontre, il faut deux personnes encadrantes :

* la 1^e est un membre de la commission handicap : Annie HAMM ou Madeleine MAURER

* la 2^e est le parent d'un jeune accueilli.

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire à tour de rôle :

- * soit sur place
- * soit auprès d'Annie ou de Madeleine.

4) La rencontre se termine par un petit goûter, apporté chacun son tour par les participants.

Pour cela, merci de vous inscrire

- * soit sur place
- * soit auprès d'Annie ou de Madeleine.

Nos coordonnées :

Annie HAMM : 03.88.59.49.30 – 06.19.13.73.03 – annie.hamm@free.fr

Madeleine MAURER : 03.88.69.51.85 – madeleine.maurer@hotmail.fr

Vendenheim, le 24 octobre 2015